

Affaires courantes

[Traduction]

CHRISTINE LAMONT ET DAVID SPENCER

M. George S. Rideout (Moncton): Madame la Présidente, conformément au paragraphe 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition concernant deux personnes actuellement détenues dans une prison brésilienne.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'insister auprès du premier ministre afin qu'il demande au gouvernement du Brésil l'expulsion de Christine Lamont et de David Spencer et leur transfèrement au Canada conformément à la loi brésilienne.

LES LANGUES OFFICIELLES

M. George S. Rideout (Moncton): Madame la Présidente, j'ai le devoir de présenter une deuxième pétition qui concerne un référendum sur la langue.

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Vic Althouse (Mackenzie): Madame la Présidente, j'aimerais présenter un certain nombre de pétitions signées, pour la plupart, par des agriculteurs de l'est de la Saskatchewan.

Les pétitionnaires estiment que depuis sa création, la Commission canadienne du blé joue un rôle vital dans la commercialisation ordonnée du blé, de l'orge et de l'avoine du Canada. Les pétitionnaires font remarquer que la proposition du ministre de l'Agriculture de retirer l'orge de la compétence de la Commission canadienne du blé constitue une autre étape vers le démantèlement de cet organisme.

Ils demandent au gouvernement de ne pas retirer l'orge de la compétence de la Commission canadienne du blé et d'appuyer activement la commercialisation d'autres cultures par la Commission canadienne du blé.

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Madame la Présidente, j'aimerais présenter une pétition qui porte sur la concurrence sur le marché des appels interurbains ainsi que sur l'adoption du projet de loi C-62 et les mesures qui deviendraient applicables en vertu de ce projet de loi.

Les pétitionnaires dénoncent les perturbations que créerait la concurrence sur le marché des appels interurbains et la déréglementation qu'entraînera ce projet de loi.

Ils demandent au ministre des Communications de tenir des consultations de fond avec tous les éléments de

la société canadienne au sujet des répercussions de la déréglementation sur ce marché.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Madame la Présidente, le deuxième groupe de pétitionnaires s'inquiète des effets de l'Accord de libre-échange nord-américain et plus particulièrement des restrictions qu'il va imposer aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada, tant maintenant qu'à l'avenir.

Ils demandent au gouvernement de rejeter le projet d'accord de libre-échange nord-américain et lui conseille d'avoir recours à la clause de dénonciation de l'Accord de libre-échange canado-américain pour mettre fin à ce dernier.

LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Madame la Présidente, le dernier groupe de pétitions que j'ai l'honneur de présenter concerne les modifications apportées à la Loi sur l'assurance-chômage.

Les pétitionnaires, venant de partout en Colombie-Britannique, s'inquiètent des effets de ces modifications à la Loi sur l'assurance-chômage et demandent à la Chambre de les rejeter, particulièrement celles qui portent sur le processus d'appel étant donné les difficultés qu'elles causent aux employés qui ont été renvoyés.

• (1535)

CHRISTINE LAMONT ET DAVID SPENCER

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 1 425 personnes du sud de la Colombie-Britannique.

Les pétitionnaires rappellent à la Chambre et au gouvernement que Christine Lamont, dont la famille vit dans leur région, et David Spencer moisiront dans une prison brésilienne pendant 28 ans.

Ils demandent au gouvernement du Canada—comme ils en ont le droit—de réclamer l'expulsion au Canada de ces deux personnes, de les faire sortir de prison. Les 1 425 signataires sont des habitants de Langley, Surrey et Aldergrove, en Colombie-Britannique. Je dépose cette pétition à la Chambre.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)